

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**Union -Travail -Justice**



---

**MISSION INTERMINISTERIELLE**

**VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT ET  
CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS  
PETROLIERS**

---

**PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE**

**ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025**

**Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.**

**La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.**

**La présentation de chaque mission détaille :**

- la présentation du périmètre de la mission;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue;
- les principales réformes;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement.

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :**

**La présentation du cadrage stratégique du programme :**

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

**La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :**

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres);
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

**La justification des crédits au premier franc CFA**

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

## TABLE DES MATIERES

---

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	2
MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT ET CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS PETROLIERS.....	5
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION.....	9
<b>RECAPITULATION DES CREDITS</b> .....	12
PROGRAMME CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS PETROLIERS.....	17
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b> .....	18
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b> .....	21
<i>Précisions méthodologiques</i> :.....	22
<i>Mode de collecte : Enquête, prélèvement, étude et analyse</i> .....	22
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b> .....	23
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b> .....	24
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b> .....	25
<i>AUTRES DEPENSES</i> .....	25
PROGRAMME GESTION DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER DE L'ETAT.....	28
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b> .....	29
<i>PERIMETRE DU PROGRAMME</i> .....	29
<i>DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME</i> .....	30
<i>PRESENTATION DES ACTIONS</i> .....	30
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b> .....	31
<i>PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME</i> .....	31
<i>PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES</i> .....	31
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b> .....	34
<i>PROPOSITIONS BUDGETAIRES</i> .....	34
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b> .....	35
<i>DEPENSES DE PERSONNEL</i> .....	35
<i>AUTRES DEPENSES</i> .....	36
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b> .....	37
PROGRAMME ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU SYSTEME D'INFORMATION DES DOUANES.....	38
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b> .....	39
<i>PERIMETRE DU PROGRAMME</i> .....	39
<i>PRESENTATION DES ACTIONS</i> .....	39
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b> .....	41
<i>PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME</i> .....	41
<i>PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES</i> .....	42
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b> .....	46
<i>PROPOSITIONS BUDGETAIRES</i> .....	46
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b> .....	48
<i>AUTRES DEPENSES</i> .....	48

<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b> .....	51
PROGRAMME PROMOTION DES EQUIPEMENTS NAVALS ET DES INFRASTRUCTURES FLUVIALES ET LAGUNAIRES .....	52
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b> .....	53
<i>PERIMETRE DU PROGRAMME</i> .....	53
<i>DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME</i> .....	53
<i>PRESENTATION DES ACTIONS</i> .....	53
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b> .....	54
<i>PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME</i> .....	54
<i>PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES</i> .....	54
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b> .....	56
<i>PROPOSITIONS BUDGETAIRES</i> .....	56
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b> .....	58
<i>AUTRES DEPENSES</i> .....	58
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b> .....	61
PROGRAMME GESTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES .....	62
<b>PRESENTATION DU PROGRAMME</b> .....	63
<i>PERIMETRE DU PROGRAMME</i> .....	63
<i>DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME</i> .....	63
<i>PRESENTATION DES ACTIONS</i> .....	63
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b> .....	64
<i>PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME</i> .....	64
<i>PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES</i> .....	64
<b>PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES</b> .....	66
<i>PROPOSITIONS BUDGETAIRES</i> .....	66
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b> .....	68
<i>AUTRES DEPENSES</i> .....	68
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b> .....	71

# MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT ET CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS PETROLIERS

## PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

La mission interministérielle « **Valorisation du Patrimoine de l'Etat et Contrôle de la Qualité des Produits Pétroliers** » est portée par les Ministres chargés des Travaux Publics, du Pétrole, du Budget et des Comptes Publics.

### PERIMETRE DE LA MISSION

Le compte d'affectation spéciale « Valorisation du Patrimoine de l'Etat et Contrôle de la Qualité des Produits Pétroliers » est créé conformément à l'article 50 de la loi organique 20/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB) qui dispose que certaines recettes peuvent être directement affectées à certaines dépenses, notamment lorsqu'un lien économique réel existe entre une recette donnée et la dépense qu'elle finance ou lorsqu'un bailleur de fonds veut destiner un financement à un objet précis. Ces affectations prennent la forme de budgets annexes, de comptes spéciaux ou de procédures particulières au sein du budget général, d'un budget annexe ou d'un compte spécial.

Les comptes spéciaux comprennent les comptes d'affectation spéciale et les comptes de commerce. Il constitue une mission au sens de l'article 37 de la LOLFEB et leurs crédits sont spécialisés par programme (article 52).

Les Ministres en charge de la mission « Valorisation du Patrimoine de l'Etat et Contrôle de la Qualité des Produits Pétroliers » sont les Ministres des Travaux Publics, du Pétrole, du Budget et des Comptes Publics.

La Direction Générale du Patrimoine de l'Etat créée par le décret n°00216/PR/MEF du 02 juillet 2020, portant création, attributions et organisation de la Direction Générale du Patrimoine de l'Etat (DGPE), a pour mission principale d'assurer la gestion et la protection du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat.

### PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de références sont :

1. la loi n° 011/2014, du 28 août 2014, portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République Gabonaise;
2. le décret n° 269 /PR/MMEPRH du 03 Mai 2000 portant attributions et organisation du ministère des mines, de l'énergie, du pétrole et des ressources hydrauliques;
3. le décret n°00184 PR/MPGM du 12 juillet 2021, portant réorganisation de la Direction Générale des Etudes et Laboratoires;
4. le décret n° 0458 /PR/MPERH du 19 avril 2013 portant attribution et organisation du ministère du pétrole, de l'énergie et des ressources hydrauliques;
5. le décret n°458/PR/MEFBP/MMEPRH du 23 avril 2007 instituant un mécanisme de calcul des prix des produits pétroliers destinés au marché intérieur; le décret n°000545/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant la récupération des huiles usagées;
6. le décret n°246/PR/MTP du 14 octobre 1961 réglementant l'établissement et l'exploitation des dépôts d'hydrocarbures liquides et gazeux;
7. le décret n°0018 du 12 juillet 2021 portant réorganisation de la Direction Générale des Etudes et Laboratoires du Ministère du Pétrole, du Gaz et des Mines;
8. l'arrêté n°1660/MMPH/DGH/DRD fixant les spécifications administratives et le code couleur des produits pétroliers en République Gabonaise;
9. l'arrêté n°1483/MMPH/MECIT du 15 juin 2010 portant création, attributions et organisation du Comité National de lutte contre la fraude des produits pétroliers en République Gabonaise;
10. l'arrêté n°1659 /MMPH/DGH/DRD du 02 janvier 2012 interdisant le mélange des produits Pétroliers et fixant les amendes encourues;
11. l'arrêté n°049/MMPH du 7 janvier 2007 fixant les règles de construction et d'exploitation des stations- services et points de vente des produits pétroliers;
12. l'arrêté n°001274/MEEDD/MBCFP/MPERH du 8 août 2013 instituant un gasoil industriel en République Gabonaise;

13. l'arrêté n°106/MMPH/DGH du 21 janvier 2012 Fixant les modalités de prise en charge, par les sociétés pétrolières, du suivi de leurs activités par le personnel de l'administration des hydrocarbures, conformément aux stipulations des contrats liant l'Etat aux sociétés susvisées;
14. l'arrêté n°13001 /MPERH/MEEDD/MPITHTAT du 06 février 2013 fixant les conditions d'octroi, de renouvellement, de suspension et retrait de l'agrément administratif pour le transport routier des produits pétroliers en république Gabonaise;
15. l'arrêté n°000917 /MMEPRH du 30 décembre 2005 fixant les modalités et les conditions d'importation et de commercialisation des lubrifiants en République Gabonaise;
16. l'arrêté n°000491/MMEPRH du 07 mai 2007 complétant les dispositions de l'arrêté n°000917/MMEPRH du 30 décembre 2005, fixant les conditions techniques d'importation des lubrifiants en République Gabonaise
17. directive n°01/20-UEAC-CM-35 du 10 août 2020 relative à la Comptabilité des Matières;
18. code des assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA);
19. loi n°020/2014 relative aux Lois des Finances et à l'Exécution du Budget;
20. loi n°14/63 du 08 mai 1963 qui fixe la composition du domaine de l'Etat et les règles qui en déterminent le mode de gestion et d'aliénation;
21. décret n°000216/PR/MEF du 02 juillet 2020 portant création, attributions et organisation de la Direction Générale du Patrimoine de l'Etat.
22. décret n° 44/ PR-MT, MM, du 26 Janvier 1981 déterminant le taux de redevance de trafic
23. perçue au titre de la compagnie nationale de navigation intérieure.
24. ordonnance 36/78 du 15 avril 1978 portant organisation des transports fluviaux et lagunaires et des opérations de cabotage en République Gabonaise.
25. ordonnance n°03/pr) 2013 du 21 février 2013 portant réorganisation des transports fluviaux et lagunaires
26. des opérations de cabotages en république gabonaise.

En vue de l'atteinte des objectifs stratégiques, de nombreuses réformes institutionnelles et réglementaires ont été initiées par le Gouvernement, notamment :

- La réforme du code des Hydrocarbures ;
- Le décret de réorganisation de la Direction Générale des Etudes et Laboratoires ;
- La réforme du texte organique du Ministère du Pétrole, du Gaz et des Mines.

Dans la perspective d'une gestion optimale du patrimoine de l'Etat, la réforme du cadre organique a été menée par le Gouvernement de la République à travers la mutation de la Direction du Patrimoine de l'Etat en une Direction Générale.

Aussi, convient-il d'indiquer que d'autres projets de textes sont en cours de validation tels que :

- le décret fixant les conditions d'attribution et d'occupation des logements administratifs;
- le décret fixant les modalités du contrôle technique, sur la conformité des produits pétroliers et la qualité des eaux et des sols dans le secteur des hydrocarbures en République Gabonaise;
- le contrat d'engagement à l'occupation d'un logement administratif;
- l'arrêté fixant les conditions de désignation d'un concierge;
- Projet de loi portant dissolution de la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure ;
- Projet de loi fixant le régime spécifique de l'armement national de droit public ;
- Projet de loi portant réorganisation de la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale.

## OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

### OBJECTIF N°1 : Garantir la qualité des produits pétroliers et ses dérivés sur l'ensemble du territoire.

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### Résultat annuel :

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir réalisé les travaux de construction du bâtiment annexe (R+2) pour abriter les laboratoires et bureaux selon les normes de qualité et de sécurité
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir identifié, localisé et créé une base de données des entrepôts, dépôts et points de vente des produits pétroliers, gaziers et dérivés sur le territoire national.
- **Résultats annuel attendu 3** : avoir caractérisé et spécifié les produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur l'ensemble du territoire
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir réalisé le suivi de la qualité des eaux, boues et sols des installations pétrolières abandonnées, en activités ou en devenir.
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir mise en place un système de management de la qualité ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir produit un (1) rapport annuel présentant les entrepôts, dépôts et points de vente des produits pétroliers, gaziers et dérivés sur le territoire national, la qualité des produits pétroliers et gaziers et le suivi de la qualité des eaux, boues et sols des installations pétrolières abandonnées, en activités ou en devenir.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de construction du bâtiment annexe (R+2).	%	10	30	60	100	100
Taux d'avancement de la création de la base de données des entrepôts, dépôts et point de vente des produits pétroliers, gaziers et dérivés sur le territoire national.	%	10	25	50	80	100
Taux de caractérisation et spécification des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur l'ensemble du territoire	%	40	60	80	80	100
Taux d'évaluation de la qualité des eaux, boues et sols issus des activités pétrolières.	%	30	60	80	80	100
Taux de mise en place un système de management de la qualité	%	15	30	80	85	100

**Source des données** : DGEL

#### Précisions méthodologiques :

- taux d'avancement de la construction du bâtiment annexe (R+2) pour abriter les laboratoires : rapport entre le niveau d'avancement réalisé et le niveau d'avancement prévu.
- taux d'alimentation de la base de données des entrepôts, dépôts et point de vente des produits pétroliers, gaziers et dérivés sur le territoire national : rapport entre le nombre de mission de collecte réalisée et le nombre de mission de collecte prévue
- taux de caractérisation et spécification des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur l'ensemble du territoire : rapport entre le nombre d'échantillons conformes sur le nombre d'échantillons analysés ;
- pourcentage d'évaluation de la qualité des eaux, boues et sols issus des activités pétrolières : rapport entre le nombre de sites conformes sur le nombre de sites visités ;
- taux de mise en place du système de management de la qualité : rapport entre le nombre d'action réalisée et le nombre d'action prévu.

## OBJECTIF N°2 : Valoriser le patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat.

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir finalisé l'entretien de 2 cités à usage de logement à Libreville.
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir équipé un atelier de rafraîchissement du mobilier de récupération.
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir valorisé et vendu au moins 50% des épaves de véhicules et autres engins de l'Etat (métaux ferreux) recensés.
- **Résultat annuel attendu 5** : être parvenu à se réapproprier 11% des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérisées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf provinces.
- **Résultat annuel attendu 6** : Être parvenu à valoriser et exploiter les espaces domaniaux dans 3 provinces.
- **Résultat annuel attendu 7** : être parvenu à régulariser 11% des situations des propriétés foncières de l'Etat ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Être parvenu à faire adopter le Code Patrimonial.
- **Résultat annuel attendu 9** : Être parvenu à mettre en place une réglementation renforcée relative à l'exploitation du domaine public.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 202X
Nombre de cités administratives entretenues	Nombre	2	4	4	10	2
Nombre d'ateliers aménagés et équipés	Nombre	1	1	0	2	1
Pourcentage des épaves de véhicules et autres engins de l'Etat vendu	%	50	20	20	90	50
Pourcentage de situations des propriétés foncières de l'Etat régularisés	%	11	30	30	71	11
Pourcentage des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérisées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf provinces et à l'Etranger réappropriées	%	11	60	29	100	11
Pourcentage d'espaces domaniaux valorisés et exploités dans les 9 provinces	%	33	40	10	83	33
Taux d'avancement du Code Patrimonial	%	80	20	0	100	80
Nombre de véhicules reformés	Nombre	-	100	100	200	-
Nombre d'agents publics ayant fait l'objet d'action récursoire	Nombre	-	20	20	40	-

**Source des données** : DGPE

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir finalisé l'entretien de 4 cités à usage de logement à Libreville :

- Activité : Entretien des cités administratives à Libreville.

Résultat annuel attendu 2 : avoir aménagé et équipé un atelier de rafraîchissement du mobilier de récupération :

- Activité 1 : Poursuite de la construction d'un atelier de rafraîchissement du mobilier de récupération ;
- Activité 2 : Equipement de l'atelier.

Résultat annuel attendu 3 : avoir valorisé et vendu au moins 20% des épaves de véhicules et autres engins de l'Etat (métaux ferreux) recensés :

- Activité 1 : Signature des conventions avec le prestataire et les autres parties prenantes ;
- Activité 2 : Mission de supervision du processus de valorisation des métaux ferreux.

Résultat annuel attendu 4 : être parvenu à régulariser 30% des situations des propriétés foncières de l'Etat :

- Activité : Suivi de la régularisation des propriétés foncières de l'Etat ;

Résultat annuel attendu 5 : être parvenu à se réapproprier 60% des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérisées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf (9) provinces :

- Activité 1 : Mission d'identification des propriétés de l'Etat illégalement détenues par les tiers ;
- Activité 2 : Réappropriation.

Résultat annuel attendu 6 : Être parvenu à valoriser et exploiter les espaces domaniaux dans 3 provinces :

- Activité 1 : Mission d'identification des espaces domaniaux ;
- Activité 2 : Signature des conventions d'exploitation temporaires.

Résultat annuel attendu 7 : Être parvenu à faire adopter le Code Patrimonial

- Activité : Commission portant validation du Code Patrimonial.

Résultat annuel attendu 8 : avoir réformé 100 véhicules de l'Etat :

- Activité 1 : Réforme des véhicules des véhicules de l'Etat
- Activité 2 : Actualisation de la base des données.

Résultat annuel attendu 9 : avoir appliqué l'action récursoire sur 20 agents publics :

- Activité 1 : Centralisation des sinistres ;
- Activité 2 : Application de l'action récursoire.

#### **Précisions méthodologiques** :

**Indicateur 1** : l'indicateur mesure le nombre de cités administratives entretenues ;

**Indicateur 2** : l'indicateur mesure le nombre d'ateliers aménagés et équipés ;

**Indicateur 3** : l'indicateur mesure le taux d'épaves de véhicules et autres engins de l'Etat vendus. Il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre d'épaves vendus et le nombre d'épaves remorqués multiplié par 100 ;

**Indicateur 4** : l'indicateur mesure le pourcentage des propriétés foncières de l'Etat régularisés. Il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre de propriétés régularisés et le nombre total de propriétés à régularisés multiplié par 100 ;

**Indicateur 5** : l'indicateur mesure le taux réappropriation des propriétés de l'Etat dans les neuf (9) provinces et à l'Etranger. Il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre de biens immobiliers de l'Etat réappropriés et le nombre total des biens immobiliers à se réapproprier multiplié par 100 ;

**Indicateur 6** : l'indicateur mesure le pourcentage d'espaces domaniaux valorisés et exploités dans les 9 provinces. Il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre d'espaces domaniaux valorisés et exploités et le nombre total d'espaces domaniaux à valoriser et à exploiter multiplié par 100 ;

**Indicateur 7** : l'indicateur mesure le taux d'avancement de l'élaboration du code patrimonial ;

**Indicateur 8** : l'indicateur mesure le nombre de véhicules reformés ;

**Indicateur 9** : l'indicateur mesure le nombre d'agents publics ayant fait l'objet d'action récursoire

# RECAPITULATION DES CREDITS

## RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>68.932</b>	<b>Contrôle de la qualité des produits pétroliers</b>	<b>2 948 767 030</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>-</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 948 767 030</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>-</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>
68.932.1	Contrôle de la qualité des produits pétroliers et dérivés, des gaz ou des lubrifiants commercialisés sur le territoire national	2 251 430 691	1 383 430 286	-	1 383 430 286	1 383 430 286	1 383 430 286	2 251 430 691	1 383 430 286	-	1 383 430 286	1 383 430 286	1 383 430 286
68.932.2	Contrôles des spécifications et des caractéristiques techniques des gaz, lubrifiants, huiles neuves et usées importées, dépotés ou entreposés	358 600 856	358 600 856	-	358 600 856	358 600 856	358 600 856	358 600 856	358 600 856	-	358 600 856	358 600 856	358 600 856
68.932.3	Surveiller l'impact environnemental des entrepôts, dépôt et point de vente des produits pétroliers, gasiers et leurs dérivés	338 735 483	338 735 483	-	338 735 483	338 735 483	338 735 483	338 735 483	338 735 483	-	338 735 483	338 735 483	338 735 483
<b>68.933</b>	<b>Entretien du patrimoine mobilier et immobilier</b>	<b>1 776 479 375</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>-</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 776 479 375</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>-</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>
68.933.1	Entretien du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat	1 776 479 375	1 853 005 523	-	1 853 005 523	1 853 005 523	1 853 005 523	1 776 479 375	1 853 005 523	-	1 853 005 523	1 853 005 523	1 853 005 523
<b>68.937</b>	<b>Gestion des infrastructures aéroportuaires</b>	<b>16 427 124 745</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>-</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>16 427 124 745</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>-</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>19 556 575 861</b>
68.937.1	Développement du transport aérien	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>68.934</b>	<b>Entretien et maintenance du système d'information des douanes</b>	<b>1 607 743 454</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>-</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 607 743 454</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>-</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>
68.934.1	Gouvernance et développement du système d'information	1 203 421 090	1 579 624 177	-	1 579 624 177	1 579 624 177	1 579 624 177	1 203 421 090	1 579 624 177	-	1 579 624 177	1 579 624 177	1 579 624 177
68.934.2	Maintenance du système d'information des douanes	404 322 364	404 322 364	-	404 322 364	404 322 364	404 322 364	404 322 364	404 322 364	-	404 322 364	404 322 364	404 322 364
<b>68.935</b>	<b>Promotion et exploitation des équipements navales et des infrastructures fluviales et lagunaires</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>-</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>-</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>				
68.935.1	Développement du transport maritime	717 778 800	717 778 800	-	717 778 800	717 778 800	717 778 800	717 778 800	717 778 800	-	717 778 800	717 778 800	717 778 800
68.935.2	Développement du transport fluvial et lagunaire	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>	<b>-</b>	<b>998 381 000</b>	<b>-</b>	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>				
<b>Total pour la mission Valorisation du patrimoine de l'Etat</b>		<b>24 476 274 405</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>-</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>24 476 274 405</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>-</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>27 190 454 350</b>

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOL)

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>68.932 : Contrôle de la qualité des produits pétroliers</b>	<b>2 948 767 030</b>	<b>2 080 766 625</b>	-	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 948 767 030</b>	<b>2 080 766 625</b>	-	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	944 054 442	630 184 132	-	630 184 132	630 184 132	630 184 132	944 054 442	630 184 132	-	630 184 132	630 184 132	630 184 132
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 004 712 588	1 450 582 493	-	1 450 582 493	1 450 582 493	1 450 582 493	2 004 712 588	1 450 582 493	-	1 450 582 493	1 450 582 493	1 450 582 493
<b>68.933 : Entretien du patrimoine mobilier et immobilier</b>	<b>1 776 479 375</b>	<b>1 853 005 523</b>	-	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 776 479 375</b>	<b>1 853 005 523</b>	-	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	498 787 473	546 015 417	-	546 015 417	546 015 417	546 015 417	498 787 473	546 015 417	-	546 015 417	546 015 417	546 015 417
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 277 691 903	1 306 990 106	-	1 306 990 106	1 306 990 106	1 306 990 106	1 277 691 903	1 306 990 106	-	1 306 990 106	1 306 990 106	1 306 990 106
<b>68.937 :Gestion des infrastructures aéroportuaires</b>	<b>16 427 124 745</b>	<b>19 556 575 861</b>	-	<b>19 556 575 861</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>16 427 124 745</b>	<b>19 556 575 861</b>	-	<b>19 556 575 861</b>	<b>19 556 575 861</b>	<b>19 556 575 861</b>
Titre 5. Dépenses d'investissement	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861
<b>68.934: Entretien et maintenance du système d'information des douanes</b>	<b>1 607 743 454</b>	<b>1 983 946 542</b>	-	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 607 743 454</b>	<b>1 983 946 542</b>	-	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 041 356 347	1 367 077 641	-	1 367 077 641	1 367 077 641	1 367 077 641	1 041 356 347	1 367 077 641	-	1 367 077 641	1 367 077 641	1 367 077 641
Titre 5. Dépenses d'investissement	566 387 107	616 868 900	-	616 868 900	616 868 900	616 868 900	566 387 107	616 868 900	-	616 868 900	616 868 900	616 868 900
<b>68.935: Promotion et exploitation des équipements navales et des infrastructures fluviales et lagunaires</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	-	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	-	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>			
Titre 3. Dépenses de biens et services	393 231 960	653 231 960	-	653 231 960	393 231 960	393 231 960	393 231 960	653 231 960	-	653 231 960	393 231 960	393 231 960

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 322 927 840	1 062 927 840	-	1 062 927 840	1 322 927 840	1 322 927 840	1 322 927 840	1 062 927 840	-	1 062 927 840	1 322 927 840	1 322 927 840
<b>Total pour la mission</b> Valorisation du patrimoine de l'Etat et contrôle des produits pétroliers	<b>24 476 274 405</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>-</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>24 476 274 405</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>-</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>27 190 454 350</b>	<b>27 190 454 350</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 877 430 222	3 196 509 150	-	3 196 509 150	2 936 509 150	2 936 509 150	2 877 430 222	3 196 509 150	-	3 196 509 150	2 936 509 150	2 936 509 150
Titre 5. Dépenses d'investissement	21 598 844 183	23 993 945 200	-	23 993 945 200	24 253 945 200	24 253 945 200	21 598 844 183	23 993 945 200	-	23 993 945 200	24 253 945 200	24 253 945 200

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

RECAPITULATIF DES EFFECTIFS DE LA MISSION

Numéro et intitulé du programme	EFFECTIFS					Total Effectifs 2025 (a + Ecart)
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>PROGRAMME N° XXXX :xxxxxxx</b>						
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
<b>PROGRAMME N° XXXX : xxxxxxx</b>						
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>						

# PROGRAMME CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS PETROLIERS

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Contrôle de la qualité des produits pétroliers » est mis en œuvre par la Direction Générale des Etudes et Laboratoires (DGEL), réorganisée par le décret n°00184 du 12 juillet 2021 portant réorganisation de la Direction Générale des Etudes et Laboratoires du Ministère du Pétrole.

Le programme est piloté par le Directeur Général des Etudes et Laboratoires, Responsable du programme.

Il est alimenté par les ressources issues du prélèvement d'une partie (10%) de la Redevance d'Usure de la Route **DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME** (RUR).

Pour un souci de cohérence et d'efficacité dans la mise en œuvre de leurs missions, le programme « Contrôle de la qualité des produits pétroliers » doit être en articulation avec les opérateurs et administrations suivantes :

- **Gabon Oil Company (GOC)**, dans le cadre du contrôle des spécifications et caractéristiques techniques des produits pétroliers importés ou exportés ;
- **La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)**, en matière de certification des huiles et des lubrifiants importés ;
- **La Caistab**, en ce qui concerne le contrôle des produits pétroliers subventionnés et non subventionnés ;
- **La Société Gabonaise d'Entreposage des Produits Pétroliers (SGEPP)**, dans le domaine du contrôle des spécifications et caractéristiques techniques des produits pétroliers dépotés ou stockés ;
- **Total, Pétro-Gabon, OLA-Energy, Vivo Energy, GAB-Oil et Engen**, pour ce qui est du contrôle des spécifications et caractéristiques techniques des produits pétroliers transportés et commercialisés ;
- **La Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) et la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN)**, dans le cadre du contrôle des obligations environnementales et de la lutte contre la pollution par les hydrocarbures.

Le programme vise à répondre à l'ensemble des besoins, des attentes et des aspirations des usagers et des consommateurs des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur le territoire national. Cela consiste à :

- Assurer la défense et la protection des intérêts des populations ;
- Garantir la qualité des produits commercialisés ;
- Contribuer au libre jeu de la concurrence et le fonctionnement régulier du marché des produits pétroliers ;
- Constater et réprimer les infractions en matière de fraude et prévenir les pratiques anticoncurrentielles.

Cette politique publique a pour but :

- De garantir la durée de vie des machines et moteurs ;
- De consommer les produits non frelatés ou mélangés ;
- De les commercialiser dans une concurrence saine ;
- D'augmenter les recettes de la TVA par la hausse de la consommation de ces produits ;
- De vivre dans un environnement non pollué par les produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés.

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1: Contrôles des spécifications et caractéristiques techniques des produits pétroliers, des gaz, des huiles et lubrifiants sur le territoire national	1	0	4	0	9	3
Action 2: Gestion des produits pétroliers		0	2	0		
Action 3: Surveiller l'impact environnemental des entrepôts, dépôts et points de vente des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés		0	3	0		
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>3</b>

Recettes		Dépenses	
Dont			
		Fonctionnement	<b>1 005 030 690</b>
10 % RUR		Achat réactifs	100 000 000
		Formations	150 000 000
		Missions	315 030 690
		Maintenance des équipements	50 000 000
		Fourniture des bureaux et informatiques	85 000 000
		Autres dépenses	305 000 000
		Investissement	<b>2 134 196 489</b>
		Construction d'un bâtiment annexe (R+2) abritant les nouveaux laboratoires et bureaux	1 184 196 489
		Réhabilitation des anciens laboratoires	300 000 000
		Matériels de monitoring des carburants	100 000 000
		Mobiliers et ameublements de bureau	100 000 000
		Matériel informatique	50 000 000
		Véhicules 4X4	200 000 000
		Autres équipements scientifiques de laboratoire	200 000 000
		Projet accréditation du laboratoire d'analyse des hydrocarbures	150 000 000
<b>Report</b>	<b>0</b>		
<b>Total</b>			<b>3 139 227 179</b>

## PRESENTATION DES ACTIONS

### **Action n°1 : Contrôles des spécifications et caractéristiques techniques des produits pétroliers, des gaz, des huiles et lubrifiants sur le territoire national.**

Cette action, pilotée par la Direction des Laboratoires des Hydrocarbures (DLH), recouvre les principales activités suivantes :

- Élaboration et conception du programme d'échantillonnages sur l'étendue du territoire national ;
- Prélèvements des échantillons sur l'étendue du territoire national ;
- Essais en Laboratoire de la DGEL ;
- Élaboration et transmission des résultats à la gouvernance de la DGEL pour diffusion.

### **Action n°2 : Gestion des produits pétroliers.**

Cette action, pilotée par la Direction des Etudes, des Affaires Juridiques et des Statistiques, recouvre les principales activités suivantes :

- Localiser et identifier les entrepôts, dépôts et points de vente des produits pétroliers et dérivés sur le territoire national ;
- Collecter les données sur le terrain ;
- Centraliser et traiter les données issues du terrain ;
- Présenter et diffuser à partir d'un rapport unique tous les résultats obtenus de ce programme.

### **Action n°3 : Surveiller l'impact environnemental des entrepôts, dépôts et points de vente des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés.**

Cette action, pilotée par la Direction des Laboratoires des Produits Minéraux, recouvre les principales activités suivantes :

- Élaboration et conception du programme d'échantillonnages sur l'étendue du territoire national ;
- Prélèvements des échantillons sur l'étendue du territoire national ;
- Essais en Laboratoire de la DGEL ;
- Élaboration et transmission des résultats à la gouvernance de la DGEL pour diffusion.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le contexte dans lequel se déploient les actions conduites par ce programme présente plusieurs intérêts majeurs.

Il s'agit :

- la dégradation de la qualité des produits pétroliers, gaziers et les dérivés ;
- la baisse de la TVA et des recettes pétrolières ;
- le niveau élevé de frelatage des produits pétroliers subventionnés par l'Etat ;
- la préservation de l'environnement contre les émissions de gaz à effet de serre ;
- le respect des protocoles et conventions internationales ratifiés par le Gabon en matière de développement durable.

Les attentes vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- disposer d'une banque de données sur les installations d'importations, de commercialisations, de spécifications et des caractéristiques techniques des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur le territoire national ;
- augmenter la fréquence des contrôles des spécifications et caractéristiques techniques des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur le territoire National ;
- baisser substantiellement le niveau de frelatage et des mélanges des produits pétroliers sur le territoire national;
- baisser les pratiques du frelatage et des mélanges des produits pétroliers sur le territoire national;
- garantir un meilleur carburant aux usagers ;
- participer à une meilleure préservation de l'environnement.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme, notamment :

- l'élimination du plomb dans les carburants commercialisés au Gabon;
- la diminution de la teneur en soufre dans les carburants;
- l'existence de cadres législatifs et réglementaires sur les spécifications et les caractéristiques des produits pétroliers.

Il reste cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, à savoir :

- le non-respect de la législation en matière de contrôles, des spécifications et caractéristiques des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés importés;
- le renforcement des capacités opérationnelles, organisationnelles et structurelles de la DGEL;
- la mise en place d'une base de données en matière de statistiques du pétrole et ses dérivés.

### ENJEUX

Deux principaux enjeux se dégagent du programme :

- Enjeu 1 : Maitriser la traçabilité des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés, importés et/ou commercialisés sur le territoire national ;
- Enjeu 2 : Défendre les intérêts de l'Etat sur le plan économique et environnemental et d'assurer la protection des consommateurs des produits pétroliers.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

Objectif : Garantir la qualité des produits pétroliers et dérivés sur l'ensemble du territoire

PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

**OBJECTIF : Garantir la qualité des produits pétroliers et dérivés sur l'ensemble du territoire.**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats attendus :**

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir réalisé l'aménagement du terrain et les fondations du bâtiment annexe (R+2) pour abriter les laboratoires et bureaux selon les normes de qualité et de sécurité ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir identifié, localisé et créé une base de données des entrepôts, dépôts et point de vente des produits pétroliers, gaziers et dérivés sur le territoire national ;
- **Résultats annuel attendu 3** : avoir caractérisé et spécifié les produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur l'ensemble du territoire ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir réalisé le suivi de la qualité des eaux, boues et sols des installations pétrolières en activités ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir mis en place un système de management de la qualité ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir produit un (1) rapport annuel sur la qualité des produits pétroliers et gaziers, le suivi environnemental des installations pétrolières et gazières et les statistiques liées aux dépôts, entrepôts et points de vente des produits pétroliers, gaziers et dérivés sur toute l'étendue du territoire national.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de construction du bâtiment annexe (R+2).	%	10	30	60	100	100
Taux d'avancement de la création de la base de données des entrepôts, dépôts et point de vente des produits pétroliers, gaziers et dérivés sur le territoire national.	%	10	25	50	80	100
Taux de caractérisation et spécification des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur l'ensemble du territoire	%	40	60	80	80	100
Taux d'évaluation de la qualité des eaux, boues et sols issus des activités pétrolières.	%	30	60	80	80	100
Taux de mise en place un système de management de la qualité	%	15	30	80	85	100

**Source des données :** DGEL

**ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS**

**Précisions méthodologiques :**

**Mode de calcul**

- Taux d'avancement de la construction du bâtiment annexe (R+2) pour abriter les laboratoires : rapport entre le niveau d'avancement réalisé et le niveau d'avancement prévu.
- Taux de caractérisation et spécification des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur l'ensemble du territoire : rapport entre le nombre d'échantillons conformes sur le nombre d'échantillons analysés.
- Taux d'alimentation de la base de données des entrepôts, dépôts et point de vente des produits pétroliers, gaziers et dérivés sur le territoire national : rapport entre le nombre de mission de collecte réalisée et le nombre de mission de collecte prévue.
- Pourcentage d'évaluation de la qualité des eaux, boues et sols issus des activités pétrolières : rapport entre le nombre de sites conformes sur le nombre de sites visités.
- Taux de mise en place du système de management de la qualité : rapport entre le nombre d'action réalisée et le nombre d'action prévu.

**Mode de collecte** : Enquête, prélèvement, étude et analyse

# RATTACHEMENT DES SERVICES

Programmes	BOP	UO	Postes comptables	Services	Observation
932 Contrôle de la Qualité des Produits Pétroliers	A1	K1: Contrôle de la qualité des produits pétroliers	0000	Direction du Laboratoires des Hydrocarbures	
		K5: Projet - Construction d'un bâtiment annexe (R+2) abritant les nouveaux laboratoires et bureaux	0000		
		K7: Projet - Accréditation du laboratoire des hydrocarbures (JET A1)	0000		
		L1: Projet - Matériels technologiques de monitoring des carburants	0000		
		K4: Projet - Acquisition du matériel roulant de la DGEL	0000	Direction du Laboratoire des Produits Minéraux	
		L2: Projet - Autres équipements scientifiques de laboratoire	0000		
		L3: Projet - Réhabilitation des anciens laboratoires	0000		
		L4: Projet - Mobilier et ameublements de bureau	0000	Direction des Études, des Affaires Juridiques et des Statistiques	
		L5: Projet - Matériel informatique	0000		

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>68.932.1: Contrôle de la qualité des produits pétroliers et dérivés, des gaz ou des lubrifiants commercialisés sur le territoire national</b>	<b>2 251 430 691</b>	<b>1 383 430 286</b>	<b>-</b>	<b>1 383 430 286</b>	<b>1 383 430 286</b>	<b>1 383 430 286</b>	<b>2 251 430 691</b>	<b>1 383 430 286</b>	<b>-</b>	<b>1 383 430 286</b>	<b>1 383 430 286</b>	<b>1 383 430 286</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	446 718 103	132 847 793	-	132 847 793	132 847 793	132 847 793	446 718 103	132 847 793	-	132 847 793	132 847 793	132 847 793
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 804 712 588	1 250 582 493	-	1 250 582 493	1 250 582 493	1 250 582 493	1 804 712 588	1 250 582 493	-	1 250 582 493	1 250 582 493	1 250 582 493
<b>68.932.2 : Gestion des produits pétroliers</b>	<b>358 600 856</b>	<b>358 600 856</b>	<b>-</b>	<b>358 600 856</b>	<b>358 600 856</b>	<b>358 600 856</b>	<b>358 600 856</b>	<b>358 600 856</b>	<b>-</b>	<b>358 600 856</b>	<b>358 600 856</b>	<b>358 600 856</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	358 600 856	358 600 856	-	358 600 856	358 600 856	358 600 856	358 600 856	358 600 856	-	358 600 856	358 600 856	358 600 856
<b>68.932.3 : Surveiller l'impact environnemental des entrepôts, dépôt et point de vente des produits pétroliers, gasiers et leurs dérivés</b>	<b>338 735 483</b>	<b>338 735 483</b>	<b>-</b>	<b>338 735 483</b>	<b>338 735 483</b>	<b>338 735 483</b>	<b>338 735 483</b>	<b>338 735 483</b>	<b>-</b>	<b>338 735 483</b>	<b>338 735 483</b>	<b>338 735 483</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	138 735 483	138 735 483	-	138 735 483	138 735 483	138 735 483	138 735 483	138 735 483	-	138 735 483	138 735 483	138 735 483
Titre 5. Dépenses d'investissement	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
<b>68.932 : Contrôle de la qualité des produits pétroliers</b>	<b>2 948 767 030</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>-</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 948 767 030</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>-</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>	<b>2 080 766 625</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	944 054 442	630 184 132	-	630 184 132	630 184 132	630 184 132	944 054 442	630 184 132	-	630 184 132	630 184 132	630 184 132
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 004 712 588	1 450 582 493	-	1 450 582 493	1 450 582 493	1 450 582 493	2 004 712 588	1 450 582 493	-	1 450 582 493	1 450 582 493	1 450 582 493

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action X			-	-	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1			-	-	
<i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Loyer					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			-	-	
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménage ...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménages ...					
<b>Autres dépenses</b>			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>			-	-	
Acquisition équipement informatique					
Acquisition équipement et machine spécialisée					
Acquisition véhicule					
Autre dépenses (à préciser)					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>					
<i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Vacation					
Frais de session des institutions...					

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
<b>Titre 3: Biens et services</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
<b>Autres dépenses</b>				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
<b>Autres dépenses</b>				
Vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 5: investissement</b>				
Equipement informatique				
Equipement et machine spécialisée				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Action X</b>				
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>				
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Vacation				
Frais de session des institutions...				
<b>Titre 3: Biens et services</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
<b>Dépenses Indispensables</b>				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
<b>Autres dépenses</b>				
Autres dépenses (à préciser)				
<b>Titre 4: Transferts</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants			Observations
		LF 2025			
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Vacation					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Total programme</b>					

# PROGRAMME GESTION DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER DE L'ETAT

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat** » met en œuvre la politique gouvernementale en matière de gestion du patrimoine de l'Etat. Il est piloté par le Directeur Général du Patrimoine de l'Etat (RPROG). Conformément au décret supra cité, la Direction Générale du Patrimoine de l'Etat comprend des services d'appui, des services centraux et des services territoriaux. Elle est notamment chargée entre autres :

- d'assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat ;
- d'exercer toute activité visant la valorisation ou l'exploitation économique et financière du patrimoine mobilier et immobilier ;
- de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des investissements dans le domaine mobilier et immobilier.

Le parc immobilier de l'Etat, identifié lors du recensement des bâtiments administratifs de 2014, compte 8914 bâtiments, dont 2067 à usage de logement et 6847 à usage de bureau répartis sur l'ensemble du territoire national et dans les missions diplomatiques et postes consulaires. La majorité de ces propriétés est dans un état de dégradation avancée (Cité des 3 Quartiers, immeuble interministériel), car le dernier programme de réhabilitation et d'entretien remonte à plusieurs décennies. Par ailleurs, ces édifices ne sont pas sécurisés et l'on observe une forte occupation anarchique et une exploitation de ces biens par des tiers.

En outre, les bâtiments à usage de bureau sont en nombre insuffisant au regard de l'extension du périmètre de l'Administration et de l'exigence de loger les organismes internationaux dont le Gabon est signataire des accords de siège.

S'agissant du patrimoine mobilier, aucun inventaire n'a été réalisé à ce jour en dépit des efforts déployés par l'Etat dans le cadre de la mise en place d'une comptabilité spéciale des matières.

Les problématiques posées traduisent l'importance de la création dudit programme aux fins de valoriser le patrimoine existant par :

- le financement des travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments administratifs et le rafraichissement des biens meubles ;
- le renforcement du cadre réglementaire en matière d'exploitation du domaine public ;
- la collecte des produits tirés de l'exploitation du domaine public par des tiers.

Dans cette optique, le programme « Entretien du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat » rattaché au compte d'affectation spéciale (CAS) « Valorisation du patrimoine de l'Etat et contrôle de la qualité des produits pétroliers » Constitue un vecteur de dynamisation de la politique mobilière et immobilière de l'Etat à travers l'optimisation de la gestion de ses biens.

Ce programme mobilise les acteurs agissant dans le champ d'action, tel que circonscrit, en vue de sa mise en œuvre effective. Il porte fondamentalement sur deux axes majeurs, à savoir :

- la valorisation des biens meubles et immeubles ;
- la mobilisation des moyens nécessaires à la valorisation de ce patrimoine.

Il est alimenté par les ressources issues du prélèvement de la taxe spéciale immobilière sur les loyers (TSIL) et le revenu du patrimoine immobilier.

Recettes		Dépenses	
<b>Recettes affectées</b>		<b>Dépenses sur recettes affectées</b>	<b>1 776 479 375</b>
Dont			
	<b>1 776 479 375</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>498 787 473</b>
27 % TSIL	738 479 375	Opération de recensement des épaves de véhicules et autres engins de l'Etat et vente des métaux ferreux	80 000 000
100 % RPIM	1 038 000 000	Poursuite de la mise en place d'une réglementation renforcée relative à l'exploitation du domaine public	24 500 000
		Suivi des opérations des Officiers de Polices Judiciaires à compétences spéciales (enquête sur le patrimoine de l'Etat)	60 000 000
		Poursuite des opérations de réappropriation des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérisées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf provinces et à l'Etranger	200 000 000
		Valorisation et exploitation des espaces domaniaux dans les neuf provinces	59 806 922
		Suivi et état des lieux des bâtiments	30 000 000
		Diverses dépenses pour la mise en œuvre des activités	44 480 551
		<b>Investissement</b>	<b>1 277 691 903</b>
		Poursuite de l'entretien des sites à usage de logement administratifs à Libreville	577 150 006
		Poursuite des Aménagements et équipement des ateliers de rafraichissement du mobilier de récupération	110 780 828
		Réhabilitation des logements sous bail résilié	250 000 000
		Acquisition des véhicules 4x4	150 000 000
		Equipement de régularisation des propriétés foncières de l'Etat	140 000 000
		Divers équipements	29 761 069
		Construction d'un garage administratif	20 000 000
<b>Report</b>	<b>NR</b>	<b>Total</b>	<b>1 776 479 375</b>

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme « **Entretien du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat** » est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action Entretien du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat	1	-	1	-		
<b>Total</b>	1	-	1	-		

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

## PRESENTATION DES ACTIONS

### **ACTION N° 1 : Entretien du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat.**

L'entretien du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat consiste d'une part, à assurer la maintenance courante des locaux au moyen d'interventions curatives ou préventives, installations techniques et les voiries, d'autre part, à déclasser et à céder à des tiers, les biens meubles de l'Etat qui ne contribuent plus au fonctionnement du service public ainsi qu'à renforcer le cadre juridique relatif à l'exploitation et à la gestion du domaine public.

A cet effet, il est prévu d'entretenir les espaces verts, de procéder aux travaux d'assainissement, au ravalement des façades, à la construction des clôtures et à l'aménagement des boxes commerciaux destinés à des prestations nécessaires à la vie en communauté.

La Direction du Patrimoine Immobilier se penchera sur les principales activités suivantes :

- poursuite de l'identification et l'évaluation des travaux à exécuter sur les sites administratifs ;
- aménagement et sécurisation des sites administratifs ;
- sélection des prestataires (appel d'offres et demande de cotation) ;
- contrôle de la mise en œuvre et réception des travaux ;
- élaboration des contrats d'exploitation avec tous les partenaires économiques ;
- élaboration des textes relatifs à l'occupation des logements administratifs ;
- suivi de l'application des textes réglementaires ;
- Appropriation des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf provinces et à l'Etranger ;
- Valorisation et exploitation des espaces domaniales dans les neuf provinces.

La Direction du Patrimoine Mobilier sera concernée par les principales activités suivantes :

- renforcement du cadre réglementaire relatif à la réforme des véhicules administratifs et des autres biens meubles (mobilier de bureau, équipements de climatisation, matériels informatiques, etc.) ;
- finalisation du déclassement et la cession des véhicules expertisés en 2017 ;
- opération de recensement des épaves de véhicules et autres engins de l'Etat et vente des métaux ferreux ;
- poursuite des travaux relatifs à la construction d'un garage automobile appartenant à l'Etat.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le contexte dans lequel se déploient les actions conduites par ce programme présente plusieurs intérêts majeurs compte tenu :

- de la dégradation du parc immobilier de l'Etat ;
- de l'occupation anarchique du domaine public ;
- de l'exploitation à des fins commerciales du domaine public par des opérateurs économiques ;
- de l'existence des vides juridiques en matière d'entretien, d'exploitation du domaine public et de réforme des biens meubles ;

Les attentes vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- améliorer les conditions d'habitabilité et le cadre de vie dans les cités administratives ;
- disposer d'une réglementation renforcée relative à l'occupation et à l'exploitation du domaine public et la réforme des biens meubles ;
- se réappropriier les produits issus de l'exploitation du domaine public ;
- s'approprier les propriétés de l'Etat abandonnées, squattérisées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf provinces et à l'Etranger ;
- Valoriser et exploiter les espaces domaniaux dans les neuf provinces.

### ENJEU

Enjeu : faire du patrimoine de l'Etat un levier de création de ressources et d'autofinancement.

## PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF : Valoriser le patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir finalisé l'entretien de 2 cités à usage de logement à Libreville ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir équipé un atelier de rafraîchissement du mobilier de récupération ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir valorisé et vendu au moins 50% des épaves de véhicules et autres engins de l'Etat (métaux ferreux) recensés ;
- Résultat annuel attendu 5 : être parvenu à se réapproprier 11% des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérisées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf provinces ;
- Résultat annuel attendu 6 : Être parvenu à valoriser et exploiter les espaces domaniaux dans 3 provinces.
- Résultat annuel attendu 7 : être parvenu à régulariser 11% des situations des propriétés foncières de l'Etat ;
- Résultat annuel attendu 8 : Être parvenu à faire adopter le Code Patrimonial ;
- Résultat annuel attendu 9 : Être parvenu à mettre en place une réglementation renforcée relative à l'exploitation du domaine public.

**OBJECTIF : Valoriser le patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels :**

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir finalisé l'entretien de 4 cités à usage de logement à Libreville ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir aménagé et équipé un atelier de rafraîchissement du mobilier de récupération ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir valorisé et vendu au moins 20% des épaves de véhicules et autres engins de l'Etat (métaux ferreux) recensés ;
- **Résultat annuel attendu 4** : être parvenu à régulariser 30% des situations des propriétés foncières de l'Etat ;
- **Résultat annuel attendu 5** : être parvenu à se réapproprier 29% des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérisées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf (9) provinces ;
- **Résultat annuel attendu 6** : être parvenu à valoriser et exploiter les espaces domaniaux dans les 9 provinces ;
- **Résultat annuel attendu 7** : être parvenu à faire adopter le Code Patrimonial ;
- **Résultat annuel attendu 8** : avoir réformé 100 véhicules de l'Etat ;
- **Résultat annuel attendu 9** : avoir appliqué l'action récursoire sur 20 agents publics.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 202X
Indicateur 1 : Nombre de cités administratives entretenues	Nombre	2	4	4	10	2
Indicateur 2 : Nombre d'ateliers aménagés et équipés	Nombre	1	1	0	2	1
Indicateur 3 : Pourcentage des épaves de véhicules et autres engins de l'Etat vendu	%	50	20	20	90	50
Indicateur 4 : Pourcentage de situations des propriétés foncières de l'Etat régularisés	%	11	30	30	71	11
Indicateur 5 : Pourcentage des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérisées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf provinces et à l'Etranger réappropriées	%	11	60	29	100	11
Indicateur 6 : Pourcentage d'espaces domaniaux valorisés et exploités dans les 9 provinces	%	33	40	10	83	33
Indicateur 7 : Taux d'avancement du Code Patrimonial	%	80	20	0	100	80
Indicateur 8 : Nombre de véhicules réformés	Nombre	-	100	100	200	-
Indicateur 9 : Nombre d'agents publics ayant fait l'objet d'action récursoire	Nombre	-	20	20	40	-

Source des données : DGPE

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

**Précisions méthodologiques :**

Résultat annuel attendu 1 : avoir finalisé l'entretien de 4 cités à usage de logement à Libreville :

- Activité : Entretien des cités administratives à Libreville.

Résultat annuel attendu 2 : avoir aménagé et équipé un atelier de rafraîchissement du mobilier de récupération :

- Activité 1 : Poursuite de la construction d'un atelier de rafraîchissement du mobilier de récupération ;
- Activité 2 : Equipement de l'atelier.

Résultat annuel attendu 3 : avoir valorisé et vendu au moins 20% des épaves de véhicules et autres engins de l'Etat (métaux ferreux) recensés :

- Activité 1 : Signature des conventions avec le prestataire et les autres parties prenantes ;
- Activité 2 : Mission de supervision du processus de valorisation des métaux ferreux.

Résultat annuel attendu 4 : être parvenu à régulariser 30% des situations des propriétés foncières de l'Etat :

- Activité : Suivi de la régularisation des propriétés foncières de l'Etat ;

Résultat annuel attendu 5 : être parvenu à se réapproprier 60% des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérées, confisquées et exploitées par des tiers sans droit, ni titre dans les neuf (9) provinces :

- Activité 1 : Mission d'identification des propriétés de l'Etat illégalement détenues par les tiers ;
- Activité 2 : Réappropriation.

Résultat annuel attendu 6 : Être parvenu à valoriser et exploiter les espaces domaniaux dans 3 provinces :

- Activité 1 : Mission d'identification des espaces domaniaux ;
- Activité 2 : Signature des conventions d'exploitation temporaires.

Résultat annuel attendu 7 : Être parvenu à faire adopter le Code Patrimonial :

Activité : Commission portant validation du Code Patrimonial.

Résultat annuel attendu 8 : avoir réformé 100 véhicules de l'Etat :

- Activité 1 : Réforme des véhicules des véhicules de l'Etat
- Activité 2 : Actualisation de la base des données.

Résultat annuel attendu 9 : avoir appliqué l'action récursoire sur 20 agents publics :

- Activité 1 : Centralisation des sinistres ;
- Activité 2 : Application de l'action récursoire.

### **Précisions méthodologiques** :

**Indicateur 1** : l'indicateur mesure le nombre de cités administratives entretenues ;

**Indicateur 2** : l'indicateur mesure le nombre d'ateliers aménagés et équipés ;

**Indicateur 3** : l'indicateur mesure le taux d'épaves de véhicules et autres engins de l'Etat vendus. Il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre d'épaves vendus et le nombre d'épaves remorqués multiplié par 100 ;

**Indicateur 4** : l'indicateur mesure le pourcentage des propriétés foncières de l'Etat régularisés. Il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre de propriétés régularisés et le nombre total de propriétés à régularisés multiplié par 100 ;

**Indicateur 5** : l'indicateur mesure le taux réappropriation des propriétés de l'Etat dans les neuf (9) provinces et à l'Etranger. Il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre de biens immobiliers de l'Etat réappropriés et le nombre total des biens immobiliers à se réapproprier multiplié par 100 ;

**Indicateur 6** : l'indicateur mesure le pourcentage d'espaces domaniaux valorisés et exploités dans les 9 provinces. Il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre d'espaces domaniaux valorisés et exploités et le nombre total d'espaces domaniaux à valoriser et à exploiter multiplié par 100 ;

**Indicateur 7** : l'indicateur mesure le taux d'avancement de l'élaboration du code patrimonial ;

**Indicateur 8** : l'indicateur mesure le nombre de véhicules reformés ;

**Indicateur 9** : l'indicateur mesure le nombre d'agents publics ayant fait l'objet d'action récursoire

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>68.933.1 : Entretien du patrimoine mobilier et immobilier</b>	<b>1 776 479 375</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>-</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 776 479 375</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>-</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	498 787 473	546 015 417	-	546 015 417	546 015 417	546 015 417	498 787 473	546 015 417	-	546 015 417	546 015 417	546 015 417
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 277 691 903	1 306 990 106	-	1 306 990 106	1 306 990 106	1 306 990 106	1 277 691 903	1 306 990 106	-	1 306 990 106	1 306 990 106	1 306 990 106
<b>68.933 : Total pour le programme Entretien du patrimoine mobilier et immobilier</b>	<b>1 776 479 375</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>-</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 776 479 375</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>-</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	498 787 473	546 015 417	-	546 015 417	546 015 417	546 015 417	498 787 473	546 015 417	-	546 015 417	546 015 417	546 015 417
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 277 691 903	1 306 990 106	-	1 306 990 106	1 306 990 106	1 306 990 106	1 277 691 903	1 306 990 106	-	1 306 990 106	1 306 990 106	1 306 990 106

- (1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>						

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
<b>69.993: Gestion du patrimoine mobilier et immobilier</b>			1 853 005 523	1 853 005 523	
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>			1 853 005 523	1 853 005 523	
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>546 015 417</b>	<b>546 015 417</b>	
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>546 015 417</b>	<b>546 015 417</b>	
Regularisation des propriétés foncières de l'Etat			40 000 000	40 000 000	
Rédaction du Code Patrimoniale			15 000 000	15 000 000	
Application de la mesure de l'action recoursoire sur les agents publics			10 000 000	10 000 000	
Suivi des opérations des Officiers de Police Judiciaire à compétence spéciale (enquêtes sur le patrimoine de l'Etat)			60 000 000	60 000 000	
Poursuite des opérations de réappropriation des propriétés de l'Etat abandonnées, squattérisées, confisquées et exploitées par les tiers sans droit, ni titre dans les 9 provinces et à l'Etranger			140 000 000	140 000 000	
Diverses dépenses pour la mise en oeuvre des activités			70 000 000	70 000 000	
Suivi et état des lieux des bâtiments			40 000 000	40 000 000	
Valorisation des espaces domaniaux (construction)			50 000 000	50 000 000	
Opération de reforme des véhicules de l'Etat			40 000 000	40 000 000	
Ramassage des épaves des véhicules et autres engins de l'Etat et vente des métaux ferreux			81 015 417	81 015 417	
<b>Autres dépenses</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Titre 5: investissement</b>			<b>1 306 990 106</b>	<b>1 306 990 106</b>	
Acquisition de véhicule 4x4			150 000 000	150 000 000	
Divers équipements			29 761 069	29 761 069	
Equipement de régularisation des propriétés foncières de l'Etat			140 000 000	140 000 000	
Etude du projet de construction d'un garage administratif			20 000 000	20 000 000	
Réhabilitation des logements sous bail résiliés			250 000 000	250 000 000	
Aménagement des ateliers de rafraîchissement du mobilier de récupération			110 780 828	110 780 828	
Entretien des sites à usage de logement administratifs à Libreville			606 448 209	606 448 209	
<b>Total programme</b>	-	-	<b>1 853 005 523</b>	<b>1 853 005 523</b>	-

# RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
XX.XXX : XXXXX	A1 : XXXX	A1K1 : XXX	0000	<b>Cabinet du Directeur Général de XXXXXXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
		A1K2 : XXXX		<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
	A1K3 : XXX		<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXX	
			Service XXXXXX	
			<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXX	
	A2 : XXXX	A2Ki : XXX		<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
AiKj : XXX			<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXX	
			<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXXX	
			Service XXXXXX	
Aj : XXXX	AiKj : XXX		<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXX	
			<b>Direction XXXX</b>	
	AiKj : XXX		Service XXXXXX	
			<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXX	

# PROGRAMME ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU SYSTEME D'INFORMATION DES DOUANES

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Entretien et maintenance du Système d'Information des Douanes** » a pour principal objet l'entretien et la maintenance du système d'information et de dédouanement de l'Administration des Douanes. L'effet induit de ces travaux sur le système d'information se traduit par l'accroissement de la capacité de mobilisation des recettes collectées par cette Administration.

De ce fait, ce programme vise entre autres la modernisation du réseau informatique des Douanes, l'interconnexion des bureaux centraux et des régions douanières, le renouvellement du parc informatique, l'échange de données avec d'autres administrations pour une meilleure traçabilité des flux financiers, la formation des équipes sur les nouveaux outils et environnements techniques, l'implémentation du Système Informatisé d'Analyse du Risque (SIAR) et la construction et l'entretien d'un site secours (back-up).

Le programme « **Entretien et maintenance du Système d'Information des Douanes** » couvre donc les champs de compétence de la **Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)** ; régie par le décret N° 00387/PR/MER du 13 octobre 2020 portant modification de certaines dispositions du décret N° 0422/PR/MDDEPIP du 09 août 2016 portant réorganisation de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

Ce programme assure, au sein du Ministère de l'Economie et des Participations, la mise en œuvre et l'exécution de la politique du Gouvernement.

Il est structuré en deux (2) actions :

- Gouvernance et Développement du système d'information ;
- Maintenance du Système d'information des Douanes.

Le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects est chargé de la conduite dudit programme à fort potentiel pour l'optimisation des recettes douanières.

## PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION N° 1 : GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION

L'action « **Gouvernance et Développement du système d'information** » couvre les activités relatives à l'ensemble de ressources et de dispositifs permettant de collecter, stocker, traiter et diffuser les informations nécessaires au fonctionnement optimal de l'Administration des Douanes.

Elle est mise en œuvre par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, à travers ses services centraux et d'appui.

Les principales activités concourant à la bonne gouvernance et au développement du système d'information nécessaire à la mobilisation des recettes sont regroupées sous forme de modules intégrés à l'outil SYDONIA WORLD. Il s'agit principalement de :

#### Axe gouvernance du système

- Module des Indicateurs de Performance (ASYPM) ;
- Module de contrôle de la valeur (ASYVAL) ;
- Module des perfectionnements et des entrepôts industriels ;
- Module du contentieux ;
- Gestion automatisée des produits des hydrocarbures la réglementation ;
- Intégration du manifeste électronique ;
- Gestion automatique du calcul des annuités de l'admission temporaire spéciale ;
- Elaboration et la gestion des applications informatiques.

### **Axe développement du système**

- Accès à SYDONIA WORLD sur Internet ;
- Interconnexion des bureaux centraux et des régions douanières
- Renouvellement du parc informatique ;
- Paiement électronique via Webservice ;
- Notification par SMS et Email ;
- Applications mobiles ;
- Mise en place du paiement électronique des droits et taxes ;
- Déploiement sur internet du système ;
- Implémentation de l'intranet et d'un portail d'échange vocal ;
- Implémentation du Système Informatisé d'Analyse du Risque (SIAR) ;
- Echanges d'informations sécurisées par Web Service avec d'autres partenaires (OCT, AGANOR, etc.).

### **ACTION N° 2 : MAINTENANCE DU SYSTEME D'INFORMATION DES DOUANES**

Cette action couvre les activités qui ne concernent pas directement les modules intégrés au système SYDONIA WORLD mais qui concourent au bon fonctionnement de l'outil.

Les principales activités relatives à cette action portent sur :

- Formation des équipes sur les nouveaux outils et environnements techniques ;
- Mise en place du site secours ;
- Echange de données avec d'autres administrations pour une meilleure traçabilité des flux financiers ;
- Redevance internet ;
- Assistance des Experts de la CNUCED

Cette action est mise en œuvre par l'ensemble des services de la DGDDI.

# CADRAGE STRATEGIQUE

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

---

Le programme « Entretien et Maintenance du Système d'information des Douanes », qui couvre les activités qui visent à entretenir et maintenir le système d'information de l'Administration des Douanes, est mis en œuvre par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

Il constitue un axe stratégique important dans la mise en œuvre des politiques publiques du pays en ce qu'il contribue fortement à la mobilisation des ressources financières nécessaires.

En effet, la mise en œuvre de ce programme aura indubitablement un impact positif sur la collecte des recettes douanières par le renforcement des moyens et outils nécessaires à l'optimisation de la collecte des recettes.

### ENJEUX

---

Le programme « Entretien et Maintenance du Système d'information des Douanes » participe à la mise aux normes dudit système d'information. A ce titre, L'Administration des Douanes s'emploie, à garantir les intérêts financiers de l'Etat, à favoriser le développement du tissu économique et à faciliter les procédures et les démarches administratives effectuées par les opérateurs économiques.

L'enjeu principal du programme est donc la modernisation du système d'information de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects en vue d'optimiser la collecte des ressources budgétaires nécessaires au financement des projets de développement socio-économiques du pays.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

**OBJECTIF N°1 : Optimiser l'utilisation du système sydonia world**

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir intégré à 100% cinq (5) modules supplémentaires dans SYDONIA WORLD ;
- Résultat annuel attendu 2 : Parvenir à former les 50 agents non formés à SYDONIAWORLD de la région Nord ;
- Résultat annuel attendu 3 : Parvenir à un taux de 70% d'accès en ligne au système à partir de plusieurs périphériques ;
- Résultat annuel attendu 4 : Parvenir à un taux d'adhésion de 70% au paiement électronique des droits et taxes.

**OBJECTIF N°2 : Connecter l'administration des douanes à l'utilisateur et aux autres administrations**

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir implémenté à 100% quatre (4) interfaces d'échanges avec les entités de la chaîne logistique ;
- Résultat annuel attendu 2 : Parvenir à un taux de 75% d'Accès au système sur 14 postes frontières ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir un taux de 80% de renouvellement du matériel et équipements réseaux pour les 14 postes frontières ;
- Résultat annuel attendu 4 : Intégrer les manifestes électroniques plusieurs jours avant l'arrivée des navires ;
- Résultat annuel attendu 5 : Sécuriser à 100% le SYDONIA WORLD ;
- Résultat annuel attendu 6 : Avoir intégré à 100% les applications d'échanges et de facilitation des démarches relatives au dédouanement des marchandises.

**OBJECTIF N° 3 : Moderniser et digitaliser les PROCESS**

- Résultat annuel attendu 6 : Numériser 100 % des Déclarations d'Importations des Biens (DIB) ;
- Résultat annuel attendu 8 : Réaliser un taux de 100% d'archivage numérique des documents ;
- Résultat annuel attendu 5 : Sécuriser à 100% le SINDARA.

**OBJECTIF N°1 : Optimiser l'utilisation du système SYDONIAWORLD**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels :**

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir intégré à 100% cinq (5) modules supplémentaires dans SYDONIA WORLD ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Parvenir à former les 50 agents non formés à SYDONIAWORLD de la région Nord ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Parvenir à un taux de 70% d'accès en ligne au système à partir de plusieurs périphériques ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Parvenir à un taux d'adhésion de 70% au paiement électronique des droits et taxes.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de réalisation de l'objectif d'intégration des modules dans SYDONIA WORLD	%	ND	100	100	100	100
Taux de formation des agents	%	ND	100	100	100	100
Taux d'accès en ligne au réseau à partir de plusieurs périphériques	%	ND	0	70	100	100
Taux d'adhésion au paiement électronique	%	ND	0	80	100	100

**Source des données** : Direction des Statistiques, des Etudes Economiques et de l'Informatique.

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

Les données relatives à ces indicateurs sont fournies par les services de la Direction des Statistiques, des Etudes Economiques et de l'Informatique

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1** : Taux de réalisation de l'objectif d'intégration des modules dans SYDONIA WORLD

Cet indicateur mesure la capacité des services à intégrer les modules et les paramètres de contrôle dans le SYDONIA WORLD. Il s'obtient par le rapport du nombre de modules intégrés et rendus opérationnels et le nombre de modules à intégrer au cours de l'année 2025.

**Indicateur 2** : Taux de formation des agents

Rapport entre le nombre des agents en perspective de formation et ceux réellement formés dans la gestion de la brigade canine en charge de la Direction des Services de Surveillance (DSS).

**Indicateur 2** : Taux d'accès en ligne au réseau à partir de plusieurs périphériques

Il permet de mesurer le niveau d'accessibilité en ligne des usagers du SYDONIA WORLD.

**Indicateur 2** : Taux d'adhésion au paiement électronique

## OBJECTIF N°2 : Connecter l'administration des douanes a l'utilisateur et aux autres administrations

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir implémenté à 100% quatre (4) interfaces d'échanges avec les entités de la chaîne logistique ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Parvenir à un taux de 75% d'Accès au système sur 14 postes frontières ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir un taux de 80% de renouvellement du matériel et équipements réseaux pour les 14 postes frontières ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Intégrer les manifestes électroniques plusieurs jours avant l'arrivée des navires ;
- **Résultat annuel attendu 5 : Sécuriser** à 100% le SYDONIA WORLD ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir intégré à 100% les applications d'échanges et de facilitation des démarches relatives au dédouanement des marchandises.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'échanges de données électroniques avec d'autres Douanes et/ou administrations pour accentuer les contrôles	%	ND	100	100	100	100
Taux d'accès au système dans les zones reculées	%	ND	75	75	90	100
Taux 80% de renouvellement du matériel et équipement	%	ND	80	80	90	100
Taux d'intégration des manifestes électroniques plusieurs jours avant l'arrivée des navires	%	ND	-	50	60	100
Taux de sécurisation du SYDONIA WORLD	%	ND	-	30	50	100
Taux d'intégration des applications d'échanges et de facilitation des démarches relatives au dédouanement des marchandises	%	ND	-	60	70	100

**Source des données** : Direction des Statistiques, des Etudes Economiques et de l'Informatique.

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION :

Les données relatives à ces indicateurs sont fournies par les services de la Direction des Statistiques, des Etudes Economiques et de l'Informatique

### Précisions méthodologiques :

#### Indicateur 1 : Taux d'échanges de données électroniques avec d'autres Douanes et/ou administrations pour accentuer les contrôles

Cet indicateur permet de mesurer les flux d'échanges entre les différents utilisateurs du SYDONIA WORLD. Il présente le rapport des mouvements des données entre l'Administration des Douanes et les autres utilisateurs.

#### Indicateur 2 : Taux d'accès au système dans les zones reculées

Rapport entre le nombre d'utilisateurs centraux et le nombre d'utilisateurs déconcentrés, notamment au niveau des postes frontières.

#### Indicateur 3 : Taux 80% de renouvellement du matériel et équipement

Il s'agit tout simplement d'évaluer la capacité des services de la DSEI à renouveler autant que possible le matériel et l'équipement devenus vétustes.

#### Indicateur 4 : Taux d'intégration des manifestes électroniques plusieurs jours avant l'arrivée des navires

C'est le ratio entre le nombre global des manifestes établis durant l'année 2025 et le nombre des manifestes ayant fait l'objet d'un contrôle avant l'arrivée du navire dans la même période.

### Indicateur 5 : Taux de sécurisation du SYDONIA WORLD

Cet indicateur est une variable qualitative correspond aux dispositions prises pour assurer la sécurité des données informatiques.

### Indicateur 6 : Taux d'intégration des applications d'échanges et de facilitation des démarches relatives au dédouanement des marchandises

C'est le rapport entre le nombre d'applications d'échanges et de facilitation des démarches relatives au dédouanement des marchandises inséré dans le système et le nombre d'applications en cours d'insertion.

## OBJECTIF N°3 : Moderniser et digitaliser les process

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : Numériser 100 % des Déclarations d'Importations des Biens (DIB) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Réaliser un taux de 100% d'archivage numérique des documents ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Sécuriser à 100% le SINDARA.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de numérisation des Déclarations d'Importations des Biens (DIB)	%	ND	ND	70	80	100
Taux d'archivage numérique des documents	%	ND	ND	30	50	80
Taux de sécurisation du SINDARA	%	ND	ND	30	50	80

Source des données : DSEEI

### ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Les données relatives à ces indicateurs sont fournies par les services de la Direction des Statistiques, des Etudes Economiques et de l'Informatique

### Précisions méthodologiques :

#### **Indicateur 1 : Taux de numérisation des Déclarations d'Importations des Biens (DIB)**

Cet indicateur présente le rapport du nombre des Déclarations d'Importations des Biens (DIB) dématérialisés et le nombre des DIB établis sur support physique.

#### **Indicateur 2 : Taux d'archivage numérique des documents**

Il correspond au rapport du nombre des documents douaniers stockés dans une base de données consacrée à cet effet et le nombre des documents non stockés.

#### **Indicateur 3 : Taux de sécurisation du SINDARA**

Cet indicateur qualitatif permet d'évaluer l'impact des mesures prises dans le dispositif de sécurisation du bâtiment abritant le SYDONIA WORLD

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>68.934.1 : Gouvernance et développement du système d'information</b>	<b>1 203 421 090</b>	<b>1 579 624 177</b>	<b>-</b>	<b>1 579 624 177</b>	<b>1 579 624 177</b>	<b>1 579 624 177</b>	<b>1 203 421 090</b>	<b>1 579 624 177</b>	<b>-</b>	<b>1 579 624 177</b>	<b>1 579 624 177</b>	<b>1 579 624 177</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	714 179 470	1 039 900 765	-	1 039 900 765	1 039 900 765	1 039 900 765	714 179 470	1 039 900 765	-	1 039 900 765	1 039 900 765	1 039 900 765
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	489 241 620	539 723 413	-	539 723 413	539 723 413	539 723 413	489 241 620	539 723 413	-	539 723 413	539 723 413	539 723 413
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>68.934.2 : Activité périphérique et transversale</b>	<b>404 322 364</b>	<b>404 322 364</b>	<b>-</b>	<b>404 322 364</b>	<b>404 322 364</b>	<b>404 322 364</b>	<b>404 322 364</b>	<b>404 322 364</b>	<b>-</b>	<b>404 322 364</b>	<b>404 322 364</b>	<b>404 322 364</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	327 176 877	327 176 877	-	327 176 877	327 176 877	327 176 877	327 176 877	327 176 877	-	327 176 877	327 176 877	327 176 877
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	77 145 487	77 145 487	-	77 145 487	77 145 487	77 145 487	77 145 487	77 145 487	-	77 145 487	77 145 487	77 145 487
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>Total pour le programme Entretien et maintenance du système d'information des douanes</b>	<b>1 607 743 454</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>-</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 607 743 454</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>-</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>	<b>1 983 946 542</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 041 356 347	1 367 077 641	-	1 367 077 641	1 367 077 641	1 367 077 641	1 041 356 347	1 367 077 641	-	1 367 077 641	1 367 077 641	1 367 077 641
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	566 387 107	616 868 900	-	616 868 900	616 868 900	616 868 900	566 387 107	616 868 900	-	616 868 900	616 868 900	616 868 900
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1)FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTIONS ET PAR TITRES

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
<b>Action X</b>			-	-	
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>			-	-	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Loyer					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			-	-	
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménage ...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménage ...					
<b>Autres dépenses</b>			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>			-	-	
Acquisition équipement informatique					
Acquisition équipement et machine spécialisée					
Acquisition véhicule					
Autre dépenses (à préciser)					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
vacation					

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 5: investissement</b>					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Action X</b>					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
vacation					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Total programme</b>	-	-	-	-	-

# RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
XX.XXX : XXXXX	A1 : XXXX	A1K1 : XXX	0000	<b>Cabinet du Directeur Général de XXXXXXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
		A1K2 : XXXX		<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
			A1K3 : XXX	
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
		Service XXXXXX		
		<b>Direction XXXX</b>		
		Service XXXXX		
	A2 : XXXX	A2Ki : XXX		<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
		AiKj : XXX		Service XXXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
	Aj : XXXX	AiKj : XXX		<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
			Service XXXXXX	
			<b>Direction XXXX</b>	
AiKj : XXX			Service XXXXXX	
			<b>Direction XXXX</b>	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXX	

# PROGRAMME PROMOTION DES EQUIPEMENTS NAVALS ET DES INFRASTRUCTURES FLUVIALES ET LAGUNAIRES

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Promotion des Equipements Navals et des Infrastructures Fluviales et Lagunaires** » est mis en œuvre par la CNNII est composée de deux organes :

- Conseil d'Administration
- Direction Générale

1. **Le Conseil d'Administration** est présidé par le Président dudit conseil nommé par décret pris en conseil des ministres. Il est composé d'un représentant de la Présidence de la République, des représentants des ministères en charge des transports, des mines, du pétrole, de l'économie et du budget. Les fonctions de ces membres de ne sont pas rémunérées.

Le conseil d'administration est l'organe délibérant et dispose des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des missions de la société. Il se réunit sur convocation de son président, soit à la demande de la moitié plus un de ses membres. Il siège au moins une fois par an.

Toutefois, le Conseil d'Administration peut siéger en conseil extraordinaire en cas de nécessité.

2. **L'organe exécutif** est la Direction générale dirigée par un Directeur Général, assisté d'un Directeur Général adjoint, tous deux nommés par décret pris en conseil des ministres. Le Directeur Général de la CNNII est l'ordonnateur de ce programme. Il peut le cas échéant, déléguer sa compétence à son adjoint. Le comptable assignataire est un comptable direct du trésor désigné par délégation du Trésorier central.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme « **Promotion des Equipements Navals et des Infrastructures Fluviales et Lagunaires** » est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 68.935.1: Développement du transport maritime	1	0	4	0	1	0
Action 68.935.2: Développement du transport fluvial et lagunaire			2	0		
<b>Total</b>	1	0	6	0	1	0

## PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme « **Promotion des Equipements Navals et des Infrastructures Fluviales et Lagunaires** » sont :

### **ACTION N° 1 Développement des infrastructures Fluviales et lagunaires**

Cette action recouvre les principales activités suivantes :

- Etat des lieux des quais, appontement et sites
- Evaluation
- Réalisation des travaux

### **ACTION N° 2 : Développement du transport fluvial et lagunaire**

Cette action recouvre les principales activités suivantes :

- Réhabilitation des équipements navales disponibles ;
- Acquisition d'équipements logistiques ;
- Acquisition d'équipements navales.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le contexte dans lequel se déploie l'action conduite par le programme « **Promotion et Exploitation des Equipements Navals et des Infrastructures Fluviales et Lagunaires** » présente plusieurs caractéristiques majeures :

- Une demande forte d'un transport sécurisé des populations enclavées dans les zones d'eau
- Une demande forte de transport des biens et produits médicaux vers les zones d'eau d'enclavées
- Une forte demande de transport de produit agricoles produit dans le Fernand-vaz vers POG
- Une forte demande de transport de produits agricoles produits dans la Ngounié, de la Nyanga et du Woleu Ntem vers POG au départ de Lambaréné
- Récurrence des accidents navals à l'embouchure de l'Ogooué à POG (Ozomboue)
- Amélioration du bien-être des populations
- Amélioration du pouvoir d'achat des populations
- Contribution aux programmes gouvernementaux de développement de production de l'agriculture
- Absence de l'opérateur public sur le segment fluvial conduisant au manque de régulation fluvial des prix
- Désenclavement des zones de production agricoles
- Développement des petits commerces générateurs de revenu très souvent gérés par les femmes
- Les populations pourront facilement évacuer leurs produits
- Impact moyen sur le revenu des populations des zones désenclavées
- Fluidité du transport fluvial et lagunaire
- Amélioration de la qualité de vie des populations
- Renforcement du rapport économique entre les villages et les grandes villes.

### ENJEUX

- Enjeu 1 : Réactivation des lignes fluviales et lagunaires ;
- Enjeu 2 : Désenclavement Des zones fluviales et lagunaires, difficilement accessible par la route.

## PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF : Dynamiser les activités de transport par voie d'eau d'ici à 2026

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réhabilité la desserte Lambaréné-Port-Gentil.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir acquis un moyen de navigation (ferry fluvial mixte) pour la CNNII.
- Résultat annuel attendu 3 : être parvenu à réhabiliter un moyen de navigation de la CNNII.

**OBJECTIF : DYNAMISER LES ACTIVITES DE TRANSPORT PAR VOIE D'EAU D'ICI A 2026****Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels :**

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir réhabilité la desserte Lambaréné-Port-Gentil ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir acquis un moyen de navigation (ferry fluvial mixte) pour la CNNII ;
- **Résultat annuel attendu 3** : être parvenu à réhabiliter un moyen de navigation de la CNNII.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 202X
Nombre de quai remis en l'état	Nombre			4		
Nombre de ferry fluvial mixte acquis	Nombre			1		
Nombre de ferry fluvial mixte réhabilité	Nombre			1		

**Source des données** : CNNII

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS****Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1** : mesure le nombre de quai remis en l'état en vue du désenclavement des zones fluviales et lagunaires, difficilement accessible par la route de Lambaréné à Port-Gentil.

**Indicateur 2** : mesure le nombre de ferry fluvial mixte acquis pour augmenter le nombre de déplacement.

**Indicateur 2** : mesure le nombre de ferry fluvial mixte réhabilité.

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>68.935.1: Développement du transport maritime</b>	<b>717 778 800</b>	<b>717 778 800</b>	<b>-</b>	<b>717 778 800</b>	<b>717 778 800</b>	<b>717 778 800</b>	<b>717 778 800</b>	<b>717 778 800</b>	<b>-</b>	<b>717 778 800</b>	<b>717 778 800</b>	<b>717 778 800</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	196 615 980	456 615 980	-	456 615 980	196 615 980	196 615 980	196 615 980	456 615 980	-	456 615 980	196 615 980	196 615 980
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	521 162 820	261 162 820	-	261 162 820	521 162 820	521 162 820	521 162 820	261 162 820	-	261 162 820	521 162 820	521 162 820
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>68.935.2 : Développement du transport fluvial et lagunaire</b>	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>	<b>-</b>	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>	<b>-</b>	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>	<b>998 381 000</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 3. Dépenses de biens et services	196 615 980	196 615 980	-	196 615 980	196 615 980	196 615 980	196 615 980	196 615 980	-	196 615 980	196 615 980	196 615 980
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	801 765 020	801 765 020	-	801 765 020	801 765 020	801 765 020	801 765 020	801 765 020	-	801 765 020	801 765 020	801 765 020
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme Promotion et exploitation des équipements navales et des infrastructures fluviales et lagunaires</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>-</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>-</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>	<b>1 716 159 800</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	393 231 960	653 231 960	-	653 231 960	393 231 960	393 231 960	393 231 960	653 231 960	-	653 231 960	393 231 960	393 231 960
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 322 927 840	1 062 927 840	-	1 062 927 840	1 322 927 840	1 322 927 840	1 322 927 840	1 062 927 840	-	1 062 927 840	1 322 927 840	1 322 927 840
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1)FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)

ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la de la LOLFEB)

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
<b>Action X</b>			-	-	
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>			-	-	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Loyer					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			-	-	
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménage ...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménage ...					
<b>Autres dépenses</b>			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>			-	-	
Acquisition équipement informatique					
Acquisition équipement et machine spécialisée					
Acquisition véhicule					
Autre dépenses (à préciser)					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
Vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 5: investissement</b>					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Action X</b>					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Vacation					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Total programme</b>	-	-	-	-	-

# RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
68.935: Promotion et exploitation des équipements navales et des infrastructures fluviales et lagunaires	68.935.A1: Transport maritime, fluviale et lagunaire	68.935.A1.K1: Transport maritime	0000	<b>Cabinet du Directeur Général de XXXXXXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXX
			Service XXXXX	
		68.935.A1.K3: Projet : Charges d'exploitation et de logistiques		<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
		68.935.A1.K4: Projet : Réhabilitation d'équipements navals		Service XXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
		68.935.A1.K5: Projet : Réhabilitation des quais, appontements et sites		Service XXXXX
				Service XXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
		68.935.A1.K6: Projet : Acquisition d'un Ferry fluvial		<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
		68.935.A1.K7: Projet : Acquisition d'équipements roulants pour exploitation		Service XXXXX
				Service XXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
	Service XXXXX			

# PROGRAMME GESTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Gestion des Infrastructures Aéroportuaires** » a pour principal objet l'entretien et la maintenance des infrastructures aéroportuaires, d'une part, et la construction des infrastructures aéroportuaires de pointes, d'autre part.

De ce fait, ce programme vise entre autres la modernisation l'entretien et la maintenance des infrastructures existantes et la construction de nouvelles infrastructures aéroportuaires de pointes.

Le programme couvre donc les champs de compétence définie par la convention n°17 de novembre 2015 entre la République et Gabonaise et la société Spéciale Economique Zone (GSEZ), modifié par l'Avenant du 10 novembre 2018.

Ce programme assure, au sein du Ministère en charge des Transports, la mise en œuvre et l'exécution de la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures aéroportuaires.

Il ne renferme qu'une (1) action : Développement du transport aérien. Le secrétaire Général est chargé de la conduite dudit programme.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme « **Gestion des Infrastructures Aéroportuaires** » est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 68.937.1: Développement du Transport Aérien	1	0	1	0	1	0
<b>Total</b>	1	0	1	0	1	0

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état.

Les ressources de ce programme sont issues de la redevance passager aérien (RPA). Les dépenses prévues dans le cadre du programme sont retracées dans le tableau ci-dessous :

## PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION N° 1 : Développement du transport aerien

L'action « **entretien et maintenance des infrastructures aéroportuaires** » couvre les activités relatives à la remise à niveau et au maintien des infrastructures aéroportuaires **ainsi que celles** portant sur la construction de nouvelles infrastructures aéroportuaires répondant aux normes OACI.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme « **GESTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES** » couvre les activités qui visent à développer les infrastructures aéroportuaires. Il est mis en œuvre par le Secrétariat Général du Ministère des Transports. Le responsable de programme est le Secrétaire Général.

Il constitue un axe stratégique important dans la mise en œuvre des politiques publiques du pays en ce qu'il contribue fortement au développement et la promotion des infrastructures aéroportuaires.

En effet, la mise en œuvre de ce programme aura un impact positif en ce sens qu'il permettra à notre pays de remettre à niveau les infrastructures aéroportuaires existants hors d'usage, d'une part et de se doter des infrastructures aéroportuaires répondant aux normes internationales.

### ENJEUX

L'enjeu principal du programme « **GESTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES** » pour principal enjeu la remise à niveaux des infrastructures existants et leur mise aux normes OACI ainsi que l'acquisition des infrastructures de pointe.

## PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF : Développer des infrastructures aéroportuaires

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir réfectionné aux moins 3 infrastructures aéroportuaires ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir réfectionné l'aéroport de Libreville ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir réalisé les travaux de construction du nouvel Aéroport de Libreville.

**OBJECTIF : Développer des infrastructures aéroportuaires****Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels :**

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir réfectionné aux moins 3 infrastructures aéroportuaires ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir réfectionné l'aéroport de Libreville ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir réalisé les travaux de construction du nouvel Aéroport de Libreville.

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'infrastructures aéroportuaires réfectionnés	Nombre		3	3	6	9
Taux d'exécution de réfection de l'aéroport de Libreville	%		30	30	80	100
Taux de réalisation les travaux de construction du nouvel Aéroport de Libreville.	%		30	30	50	100

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS****Résultat annuel attendu 1 :**

- Activité 1
- Activité 2

**Résultat annuel attendu 2 :**

- Activité 1
- Activité 2

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1** : mesure le nombre d'infrastructures aéroportuaires réfectionnés.

**Indicateur 2** : constitue le ratio entre le niveau d'exécution des travaux sur niveau d'achement total des travaux de réfection.

**Indicateur 3** : mesure le rapport entre le niveau d'exécution des travaux et niveau d'achement total des travaux.

# PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
<b>68.937.1 : Développement du transport aérien</b>	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>68.937 : Total pour le programme Gestion des infrastructures aéroportuaires</b>	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861	16 427 124 745	19 556 575 861	-	19 556 575 861	19 556 575 861	19 556 575 861
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- (1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## AUTRES DEPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
<b>Action X</b>			-	-	
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>			-	-	
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Loyer					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			-	-	
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>			-	-	
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménage ...					
<b>Dépenses Indispensables</b>			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménage ...					
<b>Autres dépenses</b>			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>			-	-	
Acquisition équipement informatique					
Acquisition équipement et machine spécialisée					
Acquisition véhicule					
Autre dépenses (à préciser)					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 5: investissement</b>					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Action X</b>					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles N :</b>					
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
vacation					
Frais de session des institutions...					
<b>Titre 3: Biens et services</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 4: Transferts</b>					
<b>Dépenses obligatoires</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Dépenses Indispensables</b>					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
<b>Autres dépenses</b>					
vacation					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Titre 5: investissement</b>					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
<b>Total programme</b>	-	-	-	-	-

# RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
68.937: Gestion des infrastructures aéroportuaires	68.937.A1: Développement du Transport Aérien	68.937.A1.K1:Projet : Développement des infrastructures aéroportuaires	0000	<b>Cabinet du Directeur Général de XXXXXXXX</b>
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				<b>Direction XXXX</b>
				Service XXXXXX